

Tarifs hébergements

Règlement régional du service d'hébergement et de restauration

{galerie repertoire=administration/documents/Reglement hebergement restauration/}

Tarifs internat et demi-pension pour l'année scolaire 2015- 2016

Tarif annuel

176 Jours
Janvier - Mars

53 Jours
Avril - Juillet

55 Jours

Septembre - Décembre

68 Jours

DEMI-PENSION 5J

512 €
154 €
160 €
198 €

INTERNAT
1 421 €
428 €
444 €
549 €

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE:

Formalités: imprimer le document intitulé mandat prelevement sepa, le signer et le transmettre au secrétariat Elèves du Lycée Jean Macé avant le 1er septembre 2015 pour les frais de demi-pension et d'internat de l'année scolaire 2015-2016

REMISE D'ORDRE

En cas d'absence à la Demi-Pension , et selon les cas prévus au règlement régional des services annexes d'hébergement des lycées , vous pouvez télécharger l'imprimé de demande de remise d'ordre joint au format pdf , le renseigner , et le transmettre au bureau de la Vie scolaire.

remisedordre

Tarifs repas et autres services au 01/09/2015

Personnels Régionaux

3,30 €

Personnels d'Etat Indice majoré inférieur à 394

3,40 €

Personnels d'Etat Indice majoré entre 394 et 490

4,40 €

Personnels d'Etat Indice supérieur à 490

5,40 €

Elèves exceptionnels hors forfait

4,40 €

Extérieurs - Hôtes de passage

7,60 €

Repas amélioré et réception

11,80 €

Remplacement carte de self

3,00€

Caution clé

5,00 €

Changement badge parking scooter

10,00 €